



## Halte aux violences sexistes et sexuelles

**Au début de l'année universitaire 2021 et pendant plusieurs mois (jusqu'en juillet 2022), une lauréate de la bourse de recherche doctorale du musée du Quai Branly a été moralement et sexuellement harcelée par un chercheur invité.**

Suite à l'inaction du Quai Branly et une volonté évidente d'étouffer cette affaire au plus vite, seul le dépôt d'une plainte par la victime mi-juillet et l'interpellation de la présidence du musée - avec copie au ministère de la Culture - par le référent Violences et harcèlements sexistes et sexuels du CHSCT ministériel ont fait reculer l'administration qui se résout à suspendre le harceleur.

**Les décisions prises par la direction du musée du Quai Branly s'inscrivent pleinement dans une gestion patriarcale du sujet**, favorisant une asymétrie de pouvoir entre un chercheur au statut hiérarchique dominant et privilégié, qui utilise son pouvoir pour harceler une doctorante dont l'avenir est incertain et précaire. Ce traitement d'un autre temps d'un signalement de violences sexistes et sexuelles est un message d'intimidation très clair envoyé aux victimes et futures potentielles victimes. En effet, comment trouver le courage de dénoncer une agression quand on sait que la direction attend plus de 6 mois, et plusieurs signalements, avant d'engager une enquête administrative ; quand celle-ci décrédibilise la parole de la victime y opposant la « cohérence » du discours de son agresseur et va jusqu'à refuser d'appliquer la loi - l'article 40 du code de procédure pénale - en ne signalant pas ce cas de harcèlement sexuel au procureur de la République ?

**L'affaire du Quai Branly n'est malheureusement pas un cas isolé.** Les femmes, et notamment dans le domaine de la recherche, font face continuellement à des tentatives de silenciation voire pire, d'intimidation, lorsqu'elles dénoncent des faits de violences sexistes et sexuelles

Cette mise sous silence intervient aussi bien dans nos établissements, nos institutions et nos syndicats. Preuve est de constater que nos engagements politiques et militants ne nous rendent pas exempt de tels agissements. Il est temps que nos pratiques s'alignent sur nos valeurs et que cesse la protection systématique des auteurs de discriminations quelles qu'elles soient, peu importe que ces derniers, soient des camarades ou des collègues.

**Cet encouragement des violences sexistes et sexuelles et des discriminations structurelles doit cesser !**

Le Quai Branly n'est que le dernier cas porté à notre attention et nous devons préparer des procédures spécifiques pour libérer la parole et dénoncer toutes les violences sexistes et sexuelles.

**SUD Recherche demande que la loi soit respectée !** Cela implique :

- que chaque signalement de violences et de harcèlement fasse l'objet d'une enquête administrative avec une garantie de protection de la victime et des témoins ;
- la mise en place d'un plan de prévention des violences sexistes et sexuelles, assorti de formations de prévention contre ces violences, et d'une prise en charge psychologique de la victime si besoin ;
- la réalisation d'une enquête auprès des agentes et agents du musée afin d'identifier d'autres victimes potentielles, de cet agresseur ou d'autres ;

**Nous demandons au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'être irréprochable dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles** et d'assumer son rôle de tutelle auprès des établissements publics, dont le musée du Quai Branly fait partie, et son rôle de responsable de l'enseignement supérieur, y compris des formations doctorales.

Cette intransigeance et cette exemplarité doivent aussi être les mots d'ordres de nos établissements et de nos organisations syndicales où l'exclusion des auteurs de VSS doit être systématique. Dans cette perspective nous incitons fortement tou-te-s les adhérentes et adhérents à participer aux formations sur la prise en charge syndicale des violences sexistes et sexuelles.